

Plaidoyer pour l'inutile

par André TERRISSE (*)

« Aussi faut-il se livrer pendant qu'il en est temps encore à la jubilation inutile ».

Robert MARTEAU, **Fleuve sans fin**, p. 136

L'auteur de la citation ci-dessus a vécu son enfance à Virollet, en plein cœur de la forêt de Chizé, et s'il m'avait accompagné par ce matin d'octobre, alors que je me promenais dans la forêt de Bois Blanc, proche d'Angoulême, à la recherche des premiers champignons, il n'aurait pas manqué d'être étonné. On a décidé de « rentabiliser » la forêt : je suivais une allée récemment recouverte de gravillon blanc : on avait aménagé un de ces sentiers sportifs, où l'on vous indique, de distance en distance, quels mouvements il faut exécuter pour se maintenir en forme. Et de fait, je croisai quelques personnes dont le vêtement et l'allure trahissaient le caractère sportif de leurs activités. Mais un peu plus loin, toujours sur le même sentier : bruit de cornes et aboiements : des chasseurs ! Comme il s'agit d'une forêt domaniale, je pensais que la chasse y était interdite. Pas du tout ! Elle est louée : l'un des chasseurs, qui d'ailleurs avait aimablement engagé la conversation sur les champignons, me dit qu'il avait payé sept mille francs. Je n'osai pas lui demander s'il s'agissait de centimes ou de « vrais » francs, mais je me dis en moi-même que vraiment on était en train de « rentabiliser » la forêt. J'imagine que très prochainement il faudra acquitter un droit pour ramasser des champignons en forêt domaniale, et qu'il n'y aura plus place alors pour les mycologues désintéressés. Déjà, pour écarter ces gêneurs, on use de procédés dissuasifs : par exemple, à l'entrée ouest de la forêt de la Braconne, sur une route départementale, on remarque une pancarte qui nous prévient : « Attention, chasse ». Comment interpréter cet avis ? Que peut bien signifier, pour un promeneur, ou un chercheur de champignons, « faire attention », sinon aller ailleurs ? A plus forte raison dans la forêt de l'Epine, non loin de Poitiers, où la pancarte est plus menaçante : « Attention. Danger. Chasse au gros gibier. Tir à balle ».

Mais peut-être, après tout, le mycophage est-il sensible à ces arguments de « rentabilisation », puisque lui-même prétend se livrer à une activité voisine de la chasse : la cueillette réalisée à des fins alimentaires. Pour nos ancêtres, ces deux démarches étaient fondamentales ; elles leur permettaient de survivre. Et elles exigeaient de leur part un effort physique important accompagné d'une connaissance empirique du milieu, fruit d'une longue expérience individuelle et communautaire. Il leur fallait « mériter » le produit de leur chasse ou de leur récolte. Leurs descendants, nos contemporains, ignorent ces obstacles : l'automobile leur permet de rejoindre sans peine la région où se fait la pousse, et grâce au fusil ils peuvent tuer au passage un gibier auquel on ne laisse aucune chance.

(*) A.T. : 3, rue des Rosées, 17740 SAINTE-MARIE-DE-RÉ.

Quoi d'étonnant alors si la démarche du botaniste amateur est si méconnue ? Chacun d'entre nous en a fait l'expérience : il suffit de se promener dans un bois à l'automne pour s'entendre poser la question : « Vous en avez trouvé ? », le pronom « en » remplaçant généralement le nom « cèpes », du moins dans nos régions du Centre-Ouest, car ailleurs il peut s'agir de la girolle ou même du lactaire délicieux, si méprisé ici mais si apprécié ailleurs. Si c'est dans un pré, il s'agit de « rosés » (dans le Centre-Ouest) ou, dans le Midi, de *Marasmius oreades*, les fameuses « couriolettes » : les lendemains d'orages, il n'y a pas une pelouse montagnarde des Pyrénées orientales qui ne soit parcourue par plusieurs personnes, venues faire leur provision et remplir leur poche de plastique. Au printemps, en Charente, ce sont les morilles ; un jour où j'admiraï quelques exemplaires particulièrement robustes de *Listera ovata*, dans un petit bois frais de noisetiers, j'ai vu un monsieur qui passait à bicyclette sur la route s'arrêter pour me dire : « Vous n'en trouverez pas, ç'a déjà été fait ce matin ». Après quelques secondes de surprise, je compris qu'il parlait évidemment de morilles. A la réflexion, je m'étonnai même qu'il m'ait donné si facilement un renseignement que je ne lui demandais nullement.

Comment faire comprendre à des adeptes de la cueillette que, pour reprendre la formule d'un président honoraire de la Société Mycologique de France, G. Becker, « l'inutile est notre seule pâture » ; comment leur dire, sans s'attirer un regard d'incrédulité, voire de mépris, que le but principal de notre promenade est de reconnaître les champignons (ou toute autre plante - ou être vivant) rencontrés, en ne récoltant qu'un ou deux exemplaires de ceux que nous ne connaissons pas, pour les étudier à loisir ? En ces temps où tout se vend, où tout s'achète, notre attitude n'est pas crédible. On nous soupçonne de cacher notre jeu. Il est amusant de constater que cette défiance se manifeste même parmi les mycologues entre eux, certains notant malicieusement que tel de leur confrère ne néglige pas de récolter pour la consommation telle ou telle espèce. Mais il n'y a là rien de contradictoire ; pour quoi un mycologue ne serait-il pas aussi mycophage ? Beaucoup de nous ont consommé des champignons bien avant de les étudier. Mais il y a un temps pour chaque chose ; c'est pourquoi j'ai répondu, à un monsieur venu visiter la dernière exposition mycologique d'Angoulême (avec son cabas à la main et un pain qui « dépassait ») et qui me demandait si tous les champignons ayant une étiquette bleue se faisaient cuire de la même façon : « Je n'en sais rien, je ne suis pas cuisinier ! » ; ce qui n'est pas une réponse entièrement sincère : la cuisson appropriée d'un champignon est une occupation qui n'est pas non plus dénuée d'intérêt ! Mais ma réponse traduisait simplement l'agacement des responsables de sorties ou d'expositions mycologiques, à qui on pose constamment la même question : « Est-ce que ça se mange ? », question à laquelle, de plus, il est difficile de répondre simplement par oui ou non ; et n'est-ce pas une démarche incohérente que de s'informer sur la cuisson d'un champignon que de toute façon on ne pourra pas récolter, puisqu'on n'a pas fait d'abord l'effort d'apprendre à le connaître ?

Pourtant, s'il est difficile de faire comprendre à ces « mycovores » les joies de la mycologie désintéressée, me paraissent tout aussi secrètes et complexes les raisons qui déclenchent cette espèce de folie qui s'empare des Charentais (et sans doute des habitants d'autres régions) quand l'arrivée des cèpes est annoncée. Cette passion qui, depuis quelques années, habite nos compatriotes à cette occasion ne peut s'expliquer par de simples raisons économiques ou culinaires. De même que, dans l'« Iliade » d'HOMÈRE, on voit les hommes se régaler à l'avance quand parvient à leurs narines la délicieuse odeur de la viande grillée, qui annonce le banquet prochain, de même, l'odeur du cèpe en train de cuire se répand dans la ville, chassant des esprits, pour quelques jours, toute autre préoccupation. L'instinct primitif de la cueillette est-il encore inscrit dans le code génétique de nos contemporains ? En tout cas, la pas-

sion du mycologue ou du botaniste amateur est loin d'égaliser en violence celle du mycophage : les discussions peuvent être vives ; mais elles ne vont généralement pas jusqu'aux injures et violences physiques, comme c'est parfois le cas entre ramasseurs de champignons !

Par ailleurs, le raisonnement par lequel le ramasseur-collecteur se justifie en affirmant « les produits de la nature n'appartiennent à personne (ils sont « *res nullius* ») en particulier, donc à tout le monde, non seulement n'est pas conforme à la loi (cf. l'article de G. FOURRÉ dans le précédent bulletin S.B.C.O., t. 18, p. 221 et sq. « Les champignons et la loi »), mais il constitue un sophisme : si la nature est à tout le monde - idée qui satisfait le botaniste amateur, mais la réalité est bien différente ! - elle doit le rester, et nul ne devrait avoir le droit de s'en approprier la plus petite partie, ni, à plus forte raison, de la détruire. Donner un coup de pied, ou un coup de bâton dans un champignon que l'on ne connaît pas est donc un acte de vandalisme. Nous sommes ici bien au-delà de l'utilisation de la nature : il s'agit de destruction « gratuite » ; ce que traduit par l'absurde cette réponse faite par une dame au reproche qu'on lui faisait de « renverser » tout ce qui n'était pas cèpe ou girolle : « Mais je n'écrase que les mauvais ! » : tout champignon qu'elle ne consommait pas était d'emblée rangé dans la catégorie des « mauvais », donc à détruire. Serait-il exagéré de voir dans cette attitude une forme de racisme ?

Ceux qui aiment la nature pour sa beauté feront justement remarquer que certains champignons toxiques sont parmi les plus beaux : sans parler de la fausse oronge dont les couleurs spectaculaires lui valent d'orner les livres pour enfants, l'amanite phalloïde elle-même n'est-elle pas si délicatement belle qu'on lui ferait facilement confiance ? Les exemples sont innombrables, de plantes belles mais « vénéneuses » : colchique, jusquiame ou belladone, par exemple ; de ce point de vue, on peut préférer le vérate à la gentiane. Peut-être même, pour les naturalistes esthètes, la beauté vénéneuse a-t-elle un charme supplémentaire ? N'y a-t-il pas de même quelque ambiguïté dans l'orchidophilie ? Ces fleurs asymétriques, qui parfois imitent les insectes au point, dit-on, de tromper ces insectes eux-mêmes, ne sont pas des fleurs « sages » ; elles ont quelque chose de monstrueux qui met en valeur leur beauté. Mais il y a d'autres plantes dont la beauté est moins spectaculaire et qui cependant ont leurs amoureux inconditionnels : c'est le cas des fougères, par exemple, ces plantes sans fleurs, presque entièrement vertes et souvent douées d'une symétrie qui fait se reproduire à peu près semblable à lui-même sur un même individu, plusieurs centaines de fois, le même élément : sur une fronde de *Dryopteris filix-mas*, toutes les pinnules se ressemblent, et il n'y en a pourtant pas deux exactement identiques.

Dans le domaine de la phytothérapie, que le développement actuel des médecines douces a remise à l'ordre du jour, la fascination vient des propriétés de la plante, de ses « vertus », c'est-à-dire son pouvoir de tuer ou au contraire de guérir. Cette ambivalence a quelque chose de magique, que renforce parfois encore la beauté de la plante : par exemple la digitale pourpre.

Mais le rapport du botaniste amateur à la plante peut s'exprimer, de façon plus concrète, par le désir de « posséder » cette plante, ce qui se traduit aussi bien par la prise de photographies que par la confection d'un herbier ; précisons tout de suite que la deuxième démarche n'est généralement pas plus destructrice de la nature que la première : l'époque où l'on réalisait des centuries est heureusement révolue : à de très rares exceptions près, les botanistes actuels sont conscients et s'abstiennent d'effectuer des prélèvements importants de plantes rares. Si *Galium trifidum* disparaît du lac de Pradeilles, ce ne sera pas par la faute des botanistes collectionneurs, mais pour alimenter les canons à neige de la Calm ! En revanche, j'ai vu plus d'une fois un photographe, qui respecte la plante qu'il photographie, en écraser dix

autres de la même espèce, en s'allongeant sur le sol pour assurer sa prise de vue !

Les motivations de ceux qui accumulent les photographies ou les « parts » sont très variées : cela peut aller de la confection d'un herbier à destination purement scientifique (cf. les conseils donnés par FOURNIER au début de sa Flore), jusqu'à la réalisation d'une collection : posséder toutes les plantes de telle région - ou de telle famille. Ces deux démarches opposées marquent une attitude très différente à l'égard de la nature : le collectionneur est en quelque sorte « débarrassé » des plantes qu'il « possède » : il n'a plus à s'en préoccuper ; à la limite, il les revoit dans la nature sans grand intérêt. A l'opposé, sans insister sur la démarche scientifique, qui permet de comparer des taxons voisins morphologiquement, par delà les années ou les distances, on peut aimer revoir une photographie ou une page d'herbier pour ressusciter un lieu et un moment, c'est-à-dire tout ce qui a accompagné la récolte de cette plante, et donc les moments heureux de la vie d'un botaniste amateur. C'est sans doute dans ce dernier cas seulement que la confection d'un herbier participe d'une pratique tout-à-fait désintéressée de la botanique.

Mais si mon plaisir d'herboriser, pour être complet, doit rester pur de toute préoccupation utilitaire, pousserai-je le paradoxe jusqu'à prétendre que la protection de la nature elle-même fait partie de ces activités « impures » ? Il y a là une contradiction : celui qui prend plaisir à quelque objet doit tout faire, semble-t-il, pour protéger l'existence de cet objet. Sans doute, mais que d'efforts déployés pour obtenir de si minces résultats ! L'élaboration des listes de plantes protégées (nationales puis départementales) constitue un pas important ; mais ce n'est pas une fin : les plantes ainsi désignées ne vont pas être automatiquement protégées ; il va falloir se battre encore pour obtenir que quelques-uns des terrains où se rencontre l'une d'entre elles fasse l'objet de mesures de protection : convaincre les propriétaires, l'administration, les élus, qui, souvent, ont bien d'autres soucis. Pour une réussite (le coteau à orchidées de l'abbaye de Maumont, en Charente, le Pinail, dans la Vienne), que d'échecs ! Combien d'autres coteaux à orchidées ont disparu du sud de la Charente, alors qu'on pensait tout récemment encore, qu'ils étaient à l'abri de la destruction dans la mesure où il s'agissait de terrains « pauvres » et difficiles à labourer ? Certains, même, ont été abandonnés après un seul labour, ce qui a suffi à en faire disparaître la plupart des orchidées pour plusieurs dizaines d'années. Et que « pèsent » quelques dizaines de pieds de *Galium trifidum* - même un botaniste a du mal à le repérer - face aux canons à neige qu'il va falloir alimenter en eau en puisant dans le lac de Pradeilles ? Imaginez la réaction des responsables du complexe touristique de Font-Romeu en voyant de leurs yeux la plante que les « écolos » ont la prétention de mettre en avant pour s'opposer à leur projet ! Heureusement, un décret ministériel a - théoriquement - plus de poids ; mais face aux intérêts économiques en jeu, sera-ce suffisant ?

On pourra lire le récit de l'un de ces échecs dans le dossier établi par J.-J. AMIGO (« *Naturalia Ruscinonensia* », fasc. 1, 1987, p. 71 à 136) sur la mare temporaire de Sant Esteve, près de Perpignan. Sur une surface d'un hectare environ, cette dépression, inondée l'hiver, asséchée en été, abritait cinq espèces d'*isoetes* et une fougère très rare, *Marsilea strigosa*. Malgré de multiples interventions, malgré les promesses du maire, on a fait de ce joyau botanique un plan d'eau, avançant les prétextes les plus futiles pour refuser de prendre des mesures de protection.

Il s'agit donc d'un combat en grande partie perdu d'avance et qu'il faut malgré tout mener, ne serait-ce que pour limiter les dégâts. Mais cette bataille, enthousiasmante par ses objectifs, souvent décevante par les résultats obtenus, ne peut constituer pour le botaniste amateur une motivation suffisante : on est protecteur de la nature par devoir, non par plaisir.

Il en va de même de la participation du botaniste amateur aux divers projets de

cartographie ; c'est avec bonne volonté qu'il prête son concours à de telles entreprises - même s'il ne se fait guère d'illusions, sachant que, dans ce cas encore, il s'agit souvent d'enregistrer, comme par le moyen d'un instantané photographique, un état de nature qui déjà n'existe plus au moment où sont publiées les cartes de répartition - à plus forte raison si l'on considère comme existant actuellement une plante signalée depuis 1970 (voire 1960). Même si la plante existe encore réellement au moment de l'enquête, il n'est pas rare qu'elle disparaisse définitivement entre la date où elle a été vue et la publication des cartes. Dans certains cas, on peut même prévoir cette disparition dans un avenir proche ; et c'est justement l'objet d'un autre travail : la rédaction d'un « livre rouge des espèces menacées ».

Il existe un autre domaine, où le botaniste amateur est sollicité, où on « utilise » volontiers ses connaissances : c'est la réalisation d'études d'impact. Comment refuser, ici encore, de collaborer à une entreprise si noble et qui semble directement liée à la protection de la nature ? Etudier scientifiquement un biotope, pour éviter que ne soit détruite par inadvertance des richesses irremplaçables, comment le botaniste amateur n'aurait-il pas mauvaise conscience s'il se dérobaît à cette tâche exaltante ? Et dans un premier temps, il ne se dérobe pas, persuadé que les conseils qu'il va formuler en conclusion de son étude vont être suivis par les autorités responsables. Mais bien vite il revient sur terre, comprenant que l'étude d'impact a été financée - c'est le cas le plus général - par l'organisme initiateur du projet économique concernant le terrain en question. La loi oblige les auteurs de ce projet à faire réaliser cette étude ; ils se soumettent donc à cette loi ; mais en échange de la somme versée - très modeste au demeurant en comparaison du budget de l'entreprise - ils comptent bien obtenir l'autorisation officielle ; pour eux, il s'agit simplement d'une formalité, ennuyeuse, mais qui ne saurait en aucun cas remettre en cause le projet initial. Tout juste accepteront-ils d'y apporter de légères retouches, mais certainement pas d'abandonner tel terrain pour en chercher un autre ! C'est ainsi que sont rédigées des études d'impact de pure complaisance : on signalera par exemple, sur un terrain où doit s'ouvrir une carrière, comme richesses végétale et animale, la présence de quelques buissons de ronces et de quelques terriers de lapins ! Ce qui est en cause, alors, ce n'est pas l'incompétence de la personne qui a rédigé l'étude, mais l'hypocrisie d'un tel système. On comprendra alors que le botaniste amateur puisse éprouver quelque réticence à se prêter à ce jeu !

On jugera sans doute ce point de vue extrêmement pessimiste, et on me citera tel succès non négligeable obtenu grâce à l'intervention infatigable de tel ou tel confrère. Certes ; encore faut-il préciser que l'autorité du botaniste amateur n'existe pas - et donc que l'efficacité de son intervention est nulle - si elle n'est pas « validée » par un organisme officiel, en l'occurrence ministères de l'Education (Universités) ou de l'Environnement. Il s'agit donc, ici encore, d'« utiliser » les connaissances de l'homme de terrain qu'est tout botaniste amateur. Et justement, puisque ce botaniste de terrain a presque disparu des Universités scientifiques - comme la Botanique au sens classique du terme -, le botaniste amateur reste le dépositaire de cette expérience nécessaire. Ici encore, on va m'accuser de noircir le tableau : la Société Botanique du Centre-Ouest compte un bon nombre d'universitaires qui sont aussi des botanistes de terrain. Certes ! Ils sont aussi, c'est-à-dire en plus, des botanistes de terrain : pour leur compte personnel - et leur plaisir ! - beaucoup plus que pour les obligations de leur charge : ils « utilisent » alors leur pratique au service de leur métier, mais ce métier n'implique pas obligatoirement cette pratique.

Mais si le botaniste amateur ne s'intéresse vraiment aux plantes ni pour sa nourriture, ni pour leurs vertus médicales, ni comme sujet d'étude scientifique, ni pour les posséder dans un herbier ou un album, ni pour assurer leur sauvegarde, ni même pour admirer leur beauté - ou tout au moins si aucun de ces sujets d'intérêt, ni même

leur réunion, ne suffisent à justifier sa passion - de quoi donc est faite cette « jubilation inutile » à laquelle fait allusion Robert MARTEAU ?

Quand j'essaie de résister à cette « pression psychologique » qui s'exerce sur le botaniste amateur, le poussant à se chercher des justifications, et lui donnant mauvaise conscience de n'en trouver aucune, je suis tenté de reprendre à mon compte la formule de mon illustre prédécesseur, Jean-Jacques ROUSSEAU : « Je ne cherche pas à justifier le parti que je prends de suivre cette fantaisie » (« Septième Promenade »). Mais on m'a si souvent demandé ce qui m'avait amené à devenir botaniste et j'ai si souvent répondu par une dérobade ; on m'a si souvent agacé en me parlant de mon « travail » de botaniste (j'ai toujours prétendu qu'il ne s'agissait nullement d'un travail), qu'il m'a bien fallu me poser sérieusement, à moi-même, la question : qu'est-ce qui me pousse à me livrer à cette occupation inutile qui consiste à s'intéresser à des plantes inutiles ?

D'abord, me semble-t-il, il s'agit de comprendre un peu mieux, et de façon concrète, le monde qui nous environne ; de ce point de vue, la connaissance du monde végétal se situe sur le même plan que celle du monde minéral et celle du monde animal. Mais si, comme toute connaissance, celle-ci repose obligatoirement sur une base scientifique, elle doit surtout permettre d'admirer l'infinie variété de la nature. La science, on le sait, est fondée sur la répétition d'un phénomène appréhendé par nos sens et par notre esprit. Elle permet de structurer l'objet de son étude, d'introduire dans la nature du discontinu, de lui imposer plus ou moins artificiellement un ordre : en botanique et en phytosociologie, cela se traduit par l'organisation hiérarchique des taxons et des syntaxons. Mais ce n'est là qu'un produit de notre esprit, et ce n'est pas une fin en soi - mais au contraire le moyen d'apprécier à sa juste valeur l'originalité de chaque élément de la nature. Pour percevoir ce qui change, ce qui est différent, il faut d'abord savoir reconnaître ce qui ne change pas et reste identique ; c'est pourquoi le botaniste amateur utilise la science, plutôt qu'il n'est utilisé par elle.

Par ailleurs, cette « jubilation inutile » se fonde sur un respect presque inconditionnel à l'égard de la nature et de chacun des éléments qui la composent. C'est probablement le sentiment le plus difficile à faire admettre de la part de ceux qui ne l'éprouvent pas, car il va à contre-courant, dans un monde où la très grande majorité des tendances religieuses et politiques font de l'homme le maître de l'univers. La plupart de nos contemporains s'arrogent plus ou moins inconsciemment le droit d'utiliser la nature pour satisfaire non pas leurs propres besoins - ce qui serait déjà, d'une certaine façon, respecter la nature - mais leurs moindres caprices. Les défenseurs de la nature le savent bien, qui sont obligés, pour être entendus (partiellement !), d'avoir recours à un argument auquel leurs adversaires seront sensibles, pensent-ils : il s'agit de montrer que souvent la destruction de la nature se retourne contre celui-là même qui en est responsable - du moins à terme. Mais même cet argument est de peu de poids, par rapport au désir d'assouvir un désir présent ; à plus forte raison, l'idée qu'il faut transmettre à nos descendants une nature riche et variée, est pratiquement sans effet. Des techniciens de l'I.N.R.A. s'efforcent de conserver un grand nombre de variétés d'espèces cultivées, et expliquent qu'il faut aussi conserver les plantes « sauvages » qui sont à l'origine des plantes cultivées, que peut-être nos descendants en auront besoin pour faire face à telle menace de dérive génétique, ou pour résister à tel virus - ou à un danger quelconque de destruction dont nous ne pouvons même pas imaginer les modalités. Mais l'idée la plus répandue dans l'opinion est que la science, face à un tel danger, saura bien « se débrouiller » !

Tout-à-fait à l'opposé de cette attitude, on pourrait dire que, pour le botaniste amateur, une plante est d'autant plus respectable qu'elle a moins subi l'influence humaine : au « désert vert » de la plaine à maïs et à blé, il préfère l'éboulis ou la

penne rocheuse des montagnes ; là où domine le minéral, où les conditions de vie sont les plus difficiles, c'est là qu'il rencontre les plantes les plus belles. Même en plaine, quel contraste entre le « coteau à orchidées » et le champ qui s'étend à ses pieds ! Sur le premier, quelques genévriers chétifs, des « herbes » qui semblent difficilement trouver une place entre les pierres ; dans le second, les lignes parallèles des épis drus ; mais le point de vue de l'agriculteur est inversé par le botaniste amateur, qui ne retient du champ de blé que sa monotonie, alors que la communauté végétale qui habite le coteau compte plusieurs dizaines d'espèces - dont parfois une bonne quinzaine d'orchidées ! A une époque de surproduction agricole, aucun argument, pas même économique, ne peut justifier la destruction d'une telle richesse (sinon le bon plaisir du propriétaire !).

On pourrait ainsi établir une hiérarchie qui s'élèverait des plantes cultivées ou des rudérales jusqu'à la saxifrage qui s'installe dans les fissures d'une falaise inaccessible - hiérarchie inverse de celle qui représente la transformation de la graminée sauvage en blé à haut rendement, grâce aux efforts humains, et dont il n'est pas question de nier la valeur. Mais, tout comme, dans le domaine linguistique, on peut affirmer que le patois charentais « vaut » le français littéraire, de même, il est permis d'estimer que le maïs n'est pas une plante plus « noble » qu'*Iberis spathulata*, par exemple. Et si certains ont du mal à admettre ce point de vue, qu'ils réfléchissent à la morale de la célèbre fable de LA FONTAINE, « Le Loup et le Chien » ! Ce dont il s'agit, c'est simplement de remettre l'homme à sa vraie place : un élément de la nature parmi d'autres, qui tous ont droit à notre respect. L'homme moderne est un peu trop enclin au narcissisme ; mais, comme nous le rappelle Michel SERRES (« Les cinq sens », p. 368) : « Nous ne pouvons faire vivre une culture, une pensée, qu'en la nourrissant de ce qui n'est pas elle ».

Vue sous cet angle, la pratique botanique participe donc à l'enrichissement de notre culture ; et il faut rappeler pour terminer que l'homme cultivé est aussi un homme social, et que cette « jubilation inutile » ne serait pas complète si nous ne la partageons pas avec d'autres ; la convivialité est un élément important dans la vie d'une société de botanistes amateurs, et il me semble qu'elle ne doit pas être sacrifiée aux impératifs de la science ; dans un numéro récent du Bulletin de la Société linnéenne de Provence (tome 38, 1986, p. 44) Jean-Marc DROUIN l'affirmait nettement : « Les sociétés locales témoignent de cette vérité subversive que la recherche de la connaissance peut être associée à la convivialité et au loisir ». Cette convivialité ne se manifeste pas seulement dans les diverses réunions, sessions, excursions, mais tout aussi bien dans la rédaction des divers articles de ce Bulletin. Nous avons appris, il y a quelques années, du côté de Millau, que nous étions une société de « fêlés ». Avouons-le, ce qualificatif, sans doute gentiment péjoratif dans l'esprit de son auteur, nous a plutôt satisfaits et nous l'assumons tout-à-fait. La Société Botanique du Centre-Ouest réunit lors de ses activités des individus qui ont chacun leur tempérament, leur humeur ; les discussions peuvent être vives et les désaccords durables sur tel ou tel point ; mais, en fin de compte, nous partageons une passion innocente, et ce que nous demandons, c'est simplement qu'on nous laisse encore longtemps nous livrer paisiblement à cette « jubilation inutile ».